https://enseignants.se-unsa.org/Activite-physique-et-sport-a-l-Ecole-quelle-place-pour-l-EPS

Activité physique et sport à l’École : quelle place pour l’EPS ?

- Je suis... - Prof d'EPS - L'actu de l'EPS -

Date de mise en ligne : lundi 22 septembre 2025

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

La circulaire Place de l'activité physique et du sport à l'École*, parue le 4 septembre, a le mérite de regrouper en un seul lieu l'ensemble des dispositifs éducatifs au service de la pratique physique et sportive. Mais, ce faisant, elle révèle le paradoxe d'un ministère qui ne donne que peu de moyens à ses ambitions.

À la poursuite de l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de 2024

Les JOP de Paris 2024 ont fait du sport et de l'activité physique, selon le ministère de l'Éducation nationale, un enjeu de société. Alors qu'on peine toujours à en mesurer l'héritage, notamment en EPS, le ministère fait le point en recensant dans une même circulaire l'ensemble des moyens consacrés au développement de l'activité physique et sportive des jeunes.

Bien qu'il soit utilement rappelé que l'EPS est *une discipline d'enseignement à part entière* et qu'elle figure en tête de liste des moyens mis en œuvre, on se désole encore de la voir côtoyer les 30 minutes d'APQ dans le premier degré, dispositif dont on sait qu'il a tendance à se substituer aux trois heures d'EPS hebdomadaires requises.

Dans le second degré, les 2h de sport en plus au collège sont désormais reléguées aux seuls réseaux d'éducation prioritaire, mais les enseignant·es d'EPS sont invité·es, sur la base du volontariat fort heureusement, à effectuer des tests d'aptitude physique sur les élèves de sixième… mais qui ne profiteront pas à l'EPS.

Le sport scolaire considéré… sur le papier

Cette circulaire paraît au moment où se déroule la Journée nationale du sport scolaire (JNSS). L'occasion pour rappeler le rôle essentiel des associations sportives, auxquelles la circulaire accorde enfin une place distincte, en rappelant les domaines fondamentaux autour desquels s'articulent leurs missions : éducatif, sportif, citoyen et culturel.

Et de rappeler qu'un référent Usep est désigné dans chaque département, *pour inciter à la création d'une AS dans chaque école et coordonner les actions mises en place*. Mais la volonté du ministère, qui s'accompagne rarement des moyens nécessaires, ne suffit pas : l'Usep n'est présente que dans 1 école sur 4. Dans le secondaire, l'UNSS, pourtant mieux dotée puisque bénéficiant de moyens dédiés en la personne des enseignant·es d'EPS dont l'animation de l'AS fait partie des obligations de service, n'existe pas de la même façon dans tous les territoires et l'accès aux installations, quand elles existent et sont en bon état, n'est pas le même pour tout le monde.

Le texte va finalement plus loin en dessinant un parcours de l'élève sportif de la maternelle au lycée, dans un souci de cohérence, en énumérant les dispositifs et partenariats existants.

L'avis du SE-Unsa

Cette circulaire a le mérite de recenser l'offre éducative existante en matière de sport et d'activité physique, permettant une pratique progressive à tous les moments de la scolarité, avec une sensibilisation aux métiers du sport.

Mais pour le SE-Unsa, cette présentation interroge : l'EPS s'y perd, noyée dans des dispositifs qui lui font concurrence et sommée de s'assurer du bien-être physique des élèves. Comment expliquer, sinon, la généralisation souhaitée par le ministère des tests d'aptitude physique au collège, même s'ils ne sont pas obligatoires ? Tests dont

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA

la finalité n’est pas de valoriser l’EPS, qui par ailleurs n’est pas une médecine, mais d’orienter les élèves « à besoins » vers les clubs sportifs, sans proposer une réponse éducative et encadrante à un problème de santé publique.

Il serait temps de sérieusement s’interroger sur le rôle de l’EPS, discipline d’enseignement obligatoire, mais aussi d’envisager la pratique physique et sportive autrement que sous le spectre de la santé, comme le fait le sport scolaire qui, en forme de protestation pour sa Journée nationale 2025, a choisi pour slogan *Le plaisir d’abord !*

* Lire la circulaire

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA